
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 3 avril 2020 à 13 h 30**

815, rue Bel-Air, salle 02-101

**Séance tenue exceptionnellement à huis-clos, conformément à l'arrêté 2020-004
de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement (par visioconférence)
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement (par visioconférence)
M. Craig Sauvé, conseiller de ville (par visioconférence)
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville (par visioconférence)
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement (par visioconférence)

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Benoit Dagenais, directeur d'arrondissement
Mme Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement
M. Éric Boutet, directeur - Aménagement urbain et patrimoine (par visioconférence)
Mme Stéphane Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social (par visioconférence)
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice - Services administratifs (par visioconférence)
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics (par visioconférence)

Le président déclare la séance ouverte à 13 h 33.

CA20 22 0082

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.01

10.02 - Période de commentaires des élus

Aucun commentaire.

CA20 22 0083

Octroi d'un soutien financier de 100 000 \$, pour l'année 2020, à Centraide du Grand Montréal, pour la réalisation du Fonds d'urgence - COVID-19 (dossier 1208481001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier au montant de 100 000 \$, pour l'année 2020, à Centraide du Grand Montréal, pour la réalisation du Fonds d'urgence - COVID-19.

Et d'imputer cette dépense conformément à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1208481001

CA20 22 0084

Octroi de contributions financières au montant de 40 000 \$ à divers organismes communautaires, pour répondre aux besoins urgents des citoyens causés par la pandémie COVID-19, pour l'année 2020 (dossier 1208237001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'octroyer ces contributions financières, au montant de 40 000 \$, à ces organismes, pour répondre aux besoins urgents des citoyens causés par la pandémie COVID-19 :

PETITE-BOURGOGNE		
Organisme	Projets	Soutien recommandé 2020
Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé	Financement de 300 repas à la popote roulante Service d'achat et de livraison pour les personnes Soutien aux groupes pour répondre aux demandes d'accompagnement social.	10 000 \$
POINTE-SAINT-CHARLES		
Organisme	Projets	Soutien recommandé 2020
Action Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe-Saint-Charles	Popotes roulantes Bons d'achats dans deux épiceries	10 000 \$
VILLE-ÉMARD-CÔTE-SAINT-PAUL		
Organisme	Projet	Soutien recommandé 2020
Concertation Ville Émard Côte Saint-Paul	Cellule de dépannage alimentaire	10 000 \$
SAINT-HENRI		
Organisme	Projet	Soutien recommandé 2020
Maison Benoît Labre	Système alimentaire Local (SALSA)	10 000 \$

Et d'imputer ces montants conformément à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'Arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.02 1208237001

CA20 22 0085

Approbation du projet d'entente accepté le 18 mars 2020 par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) et la Ville de Montréal concernant l'application temporaire de l'horaire périodique (70/2) pour un fonctionnaire permanent ou un fonctionnaire auxiliaire embauché en vertu de l'alinéa 6.04 a) de la convention collective d'un service ou d'un arrondissement (dossier 1205106001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver le projet d'entente accepté le 18 mars 2020 par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) et la Ville de Montréal, concernant l'application temporaire de l'horaire périodique (70/2) pour un fonctionnaire permanent ou un fonctionnaire auxiliaire embauché, en vertu de l'alinéa 6.04 a) de la convention collective d'un service ou d'un arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
50.01 1205106001

10.03 - Période de questions et commentaires reçus du public

Questions de monsieur François Morissette :

Nous aimerions savoir si les demandes de permis de construction sont examinées en ce moment. Y a-t-il un suivi au sujet de ces mêmes demandes?

Aussi, dans le Griff, pendant la semaine de relâche il y a eu un carnaval de graffiti. Devons-nous communiquer nous-mêmes avec Provert ou attendre que les services de l'arrondissement soient fonctionnels?

Bravo pour l'aide à Centraide!

Bonne santé à toutes et tous.

Ça va bien aller.

Le directeur Boutet et le directeur Dagenais répondent.

Questions répondues sur place.

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Le maire demande aux citoyens de respecter les consignes de distanciation sociale.

70.01

À 13 h 44, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 mai 2020.

Initiales Daphné Claude